



DECISION MUNICIPALE N° 27/DMIC-BOT-MAKAK/SG DU 03 AVR 2024

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2024 DU 12 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A EKOANGOMBE-NORD DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (FINANCEMENT : BIP - MINSANTE, EXERCICE 2024)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,

- Vu La Constitution ;
  - Vu La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
  - Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
  - Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  - Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
  - Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;
  - Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;
  - Vu L'Arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
  - Vu La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
  - Vu La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,
  - Vu La Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
  - Vu La Lettre-Circulaire N° 00000001/LC/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
  - Vu La Décision Municipale N° 000001/DM/CBM/SG du 29 Janvier 2024 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2024 ;
  - Vu Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2024 DU 12 Février 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré (CSI) à Ekoangombe-Nord dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence ;
  - Vu Le procès-verbal N° 008 du 02 Avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE

**Article 1er :** Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2024 DU 12 Février 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré (CSI) à Ekoangombe-Nord dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un Centre de Sante Intégré (CSI) à Ekoangombe-Nord dans la Commune de Bot-Makak	ETS SOCO ESTAMINET BP : 6576 Yaoundé ; Tél : 696 50 69 13	64 707 615	Trois (03) mois

**Article 2 :** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations

- ARMP pour publication ;
- DD / MINMAP / NK ;
- DD / MINEPAT / NK ;
- DD / MINHDU / NK ;
- SG / CBM ;
- Chef-STADL (Chef Service Marché) / CBM ;
- Entreprise ;
- Dossier / Affichage / Archives.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Bot-Makak le 03 AVR 2024  
Le Maire,  
Autorité Contractante,  
Le Maire  
Jean Pascal  
Nemb  
Maitrise en Sciences de Gestion  
et Comptabilité